



**TRESOR
MOSELLE**

C.A.P. du 7 mars 2005 :

demandes de mutation « peau de chagrin »

Mouvements de mutation au 1^{er} avril 2005 :

Cadre C :

- 2 arrivées dans le département (à Bouzonville et Montigny-Pays-Messin).
- 16 demandes exprimées dans le département : aucune satisfaite.

Commentaire : c'est la démonstration des méfaits de l'Outil de Répartition des Emplois d'une part et d'autre part de beaucoup de demandes pour l'équipe de renfort départementale pour laquelle aucune NBI n'est budgétée à ce jour.

- 6 demandes en résidence, 4 ont obtenu satisfaction (de la Compta à la Dépense, de la Dépense à la Liaison-Rém, de Montigny-Pays-Messin à la Compta et de la Compta au Matériel)
- 5 emplois de la Liaison-Recouvrement sont affectés de la manière suivante : 2 à la Compta, 1 aux Pensions, 1 au Recouvrement et 1 à Thionville 3 Frontières.

Commentaire : comble du paradoxe c'est la régression de la mission recouvrement qui permet de résoudre certaines difficultés d'effectif notamment en TG.

- 8 A.R. du concours régional 2002 (5 installés au 1^{er} avril et 3 au 1^{er} juin) : 2 à Forbach Ville, 2 à Bitche, à Forbach Porte de France, à Freyming, à Phalsbourg et à Sarreguemines Centre et Campagne.

Cadre B :

- Une arrivée dans le département : à Saint-Avold en provenance de la PGT.
- Aucune autre demande n'a été satisfaite (11 demandes dans le département et 5 en résidence en attente).

Commentaire : la situation déjà figée semble se bloquer inexorablement (voir motion ci-dessous)

Les représentants CGT dénoncent les suppressions d'emplois générées par l'O.R.E. (22 en 2003, 20 en 2004 et 10 en 2005). Cet outil qui ne mesure pas réellement les charges de travail entraîne une dégradation importante dans la satisfaction des demandes de mutations.

L'immobilité va devenir la règle générale alors que la réforme de la notation prône la mise en valeur de la mobilité ! La prochaine réforme des mutations risque d'entraîner un blocage massif et définitif du système des mutations/réintégrations.

Dans ce cadre de suppression d'emplois et d'abandons de missions les Personnels n'obtiendront plus ou pas satisfaction.

Dans ce contexte plus que difficile, les représentants CGT des Personnels ne s'opposent pas aux mouvements proposés par la Direction dans le seul intérêt des agents concernés par ceux-ci mais nous continuerons à porter haut et fort leurs revendications même face à cette situation de blocage.

Syndicat National du Trésor CGT – section MOSELLE

Trésorerie Générale de la Moselle – Case CGT 1, rue François de Curel BP 41054 57036 METZ CEDEX 01

E-mail : cgt.057@cp.finances.gouv.fr

<http://magellan/syndicats/057/CGT/CGT57.htm>